

**Collège PABLO PICASSO**

32, Rue du Pont Neuf

91160 SAULX LES CHARTREUX

Tél : 01 64 48 86 26

Fax : 01 69 34 35 90

ce.0911029z@ac-versailles.fr**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 01 octobre 2018**

Présents :

M. Aublanc, Principal/M. Frealle, Principal-adjoint/M. Lannon, Directeur SEGPA
Mme Amiraty, Gestionnaire/Mme Ferry, CPE
Mmes Bonnefond, Hervouet, Thoreau, Triquet et M. Dinouel, personnels d'enseignement et d'éducation
Mmes Abadie, Carré, Charron, Prodhon, M. Padioleau, parents d'élèves
Melle Médin, élève

Excusés : Mme Gelot, Vice-présidente Conseil départemental et Maire de Longjumeau,
M. Pons, Président délégué Conseiller départemental
M. Bazile, Maire et représentant la commune de Saulx-Les-Chartreux
Mme Giquel, personnel d'enseignement.
M. Batista, personnel d'éducation

Absents : M. Martin, Conseiller municipal Mairie de Longjumeau
Mmes Babootarie, Ntikala, Moysan, personnels Techniques
M. Abed Meraim, Elève

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h00 par monsieur le principal.

Secrétaire de séance : Mme Bonnefond

M. Aublanc se présente aux membres du conseil d'administration puis passe la parole à Mmes Ferry et Amiraty.

1) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté comme étant celui reçu avec les ajouts suivants :

DBM pour information.

Bilan 2017-2018 de l'utilisation de la subvention ODE.

Délibération 2018	Présents :	Votants :	Pour :	Abs :	Contre :
	16	16	16	0	0

Adopté à l'unanimité

2) Le procès-verbal du Conseil d'administration du 03 juillet 2018 est proposé au vote.

Délibération 2018	Présents :	Votants :	Pour :	Abs :	Contre :
	16	16	15	1	0

Adopté à la majorité

3) Bilan sur la rentrée :

M. Aublanc donne les informations suivantes :

759 élèves en collège, SEGPA, ULIS, UPEAA

26 classes :

7 classes de 6^{ème} - 7 classes de 5^{ème} - 6 classes de 4^{ème} - 6 classes de 3^{ème}

3 classes de SEGPA dont un double niveau en 4^{ème}-3^{ème}.

668 demi-pensionnaires. Nous sommes cuisine centrale et nous préparons environ 1200 repas quotidiennement.
54 enseignants, tous nommés.
14 nouveaux sur postes fixes dont 1 stagiaire et 8 sur des BMP + 1 stagiaire CPE
Vie scolaire : 3 nouveaux assistants d'éducation.

A ce jour, les dispositifs se mettent en place - EPI-AP-DEVOIRS FAITS-SOUTIEN.
En préparation et à l'étude, les activités péri éducatives (sorties-voyages-clubs).
M. Aublanc rappelle que les mesures Vigipirate sont maintenues.

4) Vote des contrats et conventions :

Le conseil d'administration délibère sur la délégation de signature à la gestionnaire Mme Amiraty, pour des dépenses inférieures ou égales à 800 euros TTC.

Délibération 2018	Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Abs : 0	Contre : 0
--------------------------	-------------------------	------------------------	---------------------	-------------------	----------------------

Adopté à l'unanimité.

L'AS participe aux compétitions UNSS 2018/2019, dans le cadre du district de Longjumeau/Palaiseau.
Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention de transfert de responsabilité entre les professeurs d'EPS encadrant les transports et les responsables des activités UNSS.

Délibération 2018	Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Abs : 0	Contre : 0
--------------------------	-------------------------	------------------------	---------------------	-------------------	----------------------

Adopté à l'unanimité.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer l'approbation de la prise en charge de la maintenance et des équipements thermiques.

Délibération 2018	Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Abs : 0	Contre : 0
--------------------------	-------------------------	------------------------	---------------------	-------------------	----------------------

Adopté à l'unanimité.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'adhésion au groupement de commandes des fournitures de bureau du lycée Jean Perrin pour un coût annuel de 50 euros pour l'année 2019.

Délibération 2018	Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Abs : 0	Contre : 0
--------------------------	-------------------------	------------------------	---------------------	-------------------	----------------------

Adopté à l'unanimité.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention avec l'association entreprendre pour apprendre (EPA) pour sensibiliser les élèves, notamment ceux de la Segpa, au monde de l'entreprise pour un montant de 300 euros pour l'année 2018/2019.

Délibération 2018	Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Abs : 0	Contre : 0
--------------------------	-------------------------	------------------------	---------------------	-------------------	----------------------

Adopté à l'unanimité

Le conseil d'administration est informé par le chef d'établissement de la signature de deux décisions budgétaires modificatives (DBM N° 33 et 34).

Ces 2 DBM correspondent à des reversements au conseil départemental 91.

La première DBM est réalisée au titre des charges de gaz et d'électricité des logements en COP à hauteur de 756,69 euros, et l'autre DBM correspond aux recettes en surplus de la demi-pension à hauteur de 18 243,25 €.

Bilan de l'utilisation de la subvention ODE 2107/2018 :

17 opérations ont été financées au titre de la subvention ODE. Les dépenses s'élèvent à 17 759,93 euros. A ce jour, nous avons perçu 12 573,53 € et un dernier versement de 4 676,48 euros devrait nous être donné en complément.

Délibération 2018	Présents : 16	Votants : 16	Pour : 16	Abs : 0	Contre : 0
--------------------------	-------------------------	------------------------	---------------------	-------------------	----------------------

Adopté à l'unanimité.

5) Informations diverses :

Les IMP : charges confiées aux personnels hors présence devant élèves

1 IMP coordination technologie : Mme Dessornes

2 IMP numérique : Mme Dessornes

1 IMP numérique : M. Khezzoum

1 IMP Site collègue : M. Dinouël

2 IMP coordination EPS : Mme Giquel et M. Poinso

1 IMP développement d'action culturelle : Mme Himpe

1 IMP accompagnement difficultés scolaires : M. Petit

1,5 IMP coordination du niveau 5^{ème} : Mme Ferry

AG AS 1^{er} octobre 2018

AG FSE 2 octobre 2018

CESC mardi 6 novembre 2018

Cross des élèves de sixième mercredi 17 octobre 2018

Sont programmés 4 exercices :

1 exercice attentat/intrusion

1 exercice confinement

2 exercices évacuation

Du 17 au 21 décembre, stages en entreprise des 3^{ème} : les informations seront données aux familles le 8 octobre.

Prochain CA, le 15 novembre.

M. Aublanc va solliciter le conseil départemental sur les points suivants :

1. Les équipements en matériel informatique du collège : connexion internet et serveur.
2. La cuisine centrale : problème de fabrication, problème de commande, problème de matériel et d'équipement et problème de travail d'équipe. Il faut améliorer la qualité des repas.
3. L'appartement du chef d'établissement est occupé illégalement.
4. L'appartement de l'ancien chef de cuisine doit être libéré.

Les élections se dérouleront selon les calendriers suivants :

le 09 octobre 2018 pour les élèves,

le 11 octobre 2018 pour les personnels,

le 12 octobre 2018 pour les parents d'élèves.

6) Questions diverses :

Les bus scolaires et les retards scolaires dûs aux bus.

Il y a très peu de retards dûs au bus le matin, et il ne semble pas que les bus soient surchargés.

Les ajustements pour les horaires du mercredi sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,
Mme BONNEFOND

Le Principal,
M. AUBLANC